

Saint-Ouen, le 11 février 2021

Madame Anne GRIGNON
Présidente de la Communauté de
communes de la Haute Vallée de Chevreuse

Objet : Poursuite du fonds Résilience Île-de-France et collectivités en 2021

Madame la Présidente,

Le fonds Résilience Île-de-France et collectivités s'est révélé être un outil puissant et efficace dans la lutte contre la crise économique actuelle. Sur l'ensemble du territoire francilien il a bénéficié à près de 5 000 petites entreprises pour un montant total de 93 millions d'euros. Ce faisant, il a également permis de sauvegarder près de 20 000 emplois en Île-de-France.

Sur le territoire de la Haute Vallée de Chevreuse, 9 entreprises ont reçu un total de 192 000 euros d'avances remboursables, pour un montant moyen de 21 333 euros par dossier. La communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse ayant participé à hauteur de 36 780 euros, votre territoire a ainsi bénéficié d'un effet multiplicateur de 5,22. Sa poursuite en 2021 est donc cruciale pour notre économie et je vous sollicite pour que la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse puisse à nouveau s'engager pour prolonger ce dispositif en 2021.

L'ampleur et la dimension partenariale de ce fonds sont inédites. Aux côtés de la Région Île-de-France et de la Banque des Territoire, 68 partenaires publics dont 4 départements ainsi que l'intégralité des EPCI et EPT franciliens se sont réunis. Cet effort collectif a permis de constituer un fonds de près de 100 millions d'euros au secours des TPE/PME de notre territoire.

Comparé à d'autres régions, le fonds francilien a connu un succès sans pareil. Cette performance, témoignage de l'intensité de la crise qui affecte notre Région mais reflète aussi la pertinence du dispositif qui repose sur une véritable solidarité territoriale et un travail de proximité des opérateurs du fonds mais aussi des collectivités territoriales auprès des entreprises.

Le fonds Résilience a su protéger en majorité des entreprises de 0 à 5 salariés : des microentrepreneurs, des chauffeurs de taxi, des commerçants, des restaurateurs, ou autres petites entreprises de service, exclus des aides publiques.

Le prolongement de la crise économique et la perspective d'un nouveau confinement rendent nécessaire de poursuivre le fonds Résilience en 2021. **Le Ministère de l'Economie et des Finances vient d'acter la possibilité de prolonger le dispositif jusqu'au 30 avril et la plateforme de dépôt des candidatures est rouverte depuis aujourd'hui jusqu'au 17 mars.** Cela constitue une formidable opportunité pour les entreprises franciliennes toujours en difficulté. L'accord rapide de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse à abonder de nouveau le fonds Résilience constituerait donc une marque forte de son engagement envers les acteurs économiques de son territoire.

La Région et la Banque des Territoires ont déjà convenu de s'engager respectivement à hauteur de 12,5 millions d'euros chacune, l'objectif étant de parvenir à réunir un total de 50 millions d'euros. **La participation incombant à la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse pourrait ainsi s'établir à 18 390 euros** (montant calculé sur la base de 10 euros versés pour chacune des 1 839 entreprises de votre périmètre).

Les fonds de la Région et ceux de la Banque des Territoires vont nous permettre de fonctionner dans les premiers temps mais votre réactivité pour nous faire parvenir votre participation à Initiative est essentielle. Bien que consciente de l'effort que cela représente, **il semble indispensable d'adresser votre contribution financière à Initiative au plus tard le 15 avril.**

Je demeure, ainsi que mes équipes, à votre disposition et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.



Valérie PÉCRESE